

Le 12 mai 2015

[Traduction]

Personnes âgées

M. Fitch : Le premier ministre et la ministre du Développement social continuent de refuser de répondre aux questions sur la décevante ponction des actifs des personnes âgées. Ils ne peuvent même pas répondre à une simple question comme celle-ci : Étant donné que les sommes provenant d'un FERR font partie des revenus, les actifs d'un FERR sont-ils inclus? La politique en question fait fuir les gens de la province, comme l'ont signalé les médias pendant la fin de semaine.

Nous avons appris à la fin de la semaine dernière que la semaine de relâche que nous étions censés avoir la semaine prochaine serait en fait consacrée aux prévisions budgétaires, ce qui est intéressant. Ce matin, je veux demander au premier ministre — d'autant qu'il a déjà dit que les gens du ministère du Développement social répondraient aux questions pendant l'étude des prévisions budgétaires — s'il s'engagera à faire venir les gens du ministère du Développement social à la Chambre pendant le jour, et non pendant le congé et l'étude des prévisions budgétaires, afin que les médias et la population puissent obtenir les réponses qu'ils cherchent.

L'hon. M. Melanson : Le chef de l'opposition sait très bien que nous suivons la procédure de l'Assemblée législative et que chaque ministère présentera ses prévisions budgétaires en temps opportun. Il sait très bien que des gens de tous les ministères doivent comparaître devant les législateurs et expliquer la manière dont ils se serviront de l'argent des contribuables au sein de leur ministère respectif. Lorsque le ministère du Développement social sera prêt, selon le programme proposé, la ministre sera très disposée à présenter son budget dans tous ses détails pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent bien comprendre comment cet argent sera investi et servira à aider les personnes les plus vulnérables de notre province.

M. Fitch : Pendant une précédente période des questions, le premier ministre a dit qu'il présenterait bientôt les prévisions budgétaires. À la fin de la semaine dernière, nous avons appris que la semaine de relâche serait en fait consacrée aux prévisions budgétaires. Le premier ministre ne rendrait pas vraiment service aux gens du Nouveau-Brunswick, aux personnes âgées de la province et à la Chambre s'il revenait sur sa promesse de présenter très, très bientôt les prévisions budgétaires et en reportait la présentation à la semaine des prévisions budgétaires, ce qui était auparavant la semaine de relâche. Le premier ministre s'engagera-t-il à ce que les prévisions budgétaires du ministère du Développement social se fassent pendant les heures de séance en journée plutôt qu'en catimini le soir ou pendant la semaine de relâche?

L'hon. M. Melanson : Je suis reconnaissant de la question. Le député du côté de l'opposition sait ce qui se passera pendant la semaine de relâche. Au cours des réunions de la semaine de relâche, de nombreux travaux seront encore réalisés à l'Assemblée législative, et le député sait très bien



que des comités de l'Assemblée législative s'occuperont entre autres des prévisions budgétaires. Du travail sera aussi accompli pendant la semaine où... Le travail doit être fait. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes ici pour travailler. Nous sommes ici parce que nous avons été élus pour obtenir des résultats, et la semaine prochaine sera une semaine de travail pour les législateurs qui sont membres des comités en question.

Le chef de l'opposition sait aussi que les travaux de l'Assemblée législative qui seront réalisés la semaine prochaine seront télévisés. Des caméras permettront de montrer aux gens du Nouveau-Brunswick le travail qui est accompli en leur nom. Encore une fois, j'aimerais que le chef de l'opposition comprenne les faits et s'en tienne à ceux-ci.

M. Fitch : Le ministre d'en face fait encore preuve d'un manque de respect envers la période des questions, l'étude des prévisions budgétaires et les gens du Nouveau-Brunswick. Il se préoccupe des caméras.

Le tout en dit long sur la façon dont sont prises les décisions au sein du gouvernement actuel. Nous avons accueilli divers ministères pendant l'étude des prévisions budgétaires. Les gens du ministère de l'Éducation, du ministère de la Santé et d'Opportunités Nouveau-Brunswick ont comparu devant le comité à l'Assemblée législative. Les annonces qui ont été faites par le gouvernement actuel hier d'un bout à l'autre de la province n'ont pas fait l'objet de discussions pendant l'étude des prévisions budgétaires, même si nous avons posé des questions précises au sujet de l'entretien des écoles et des nouvelles écoles. Nous avons aussi posé des questions à propos de certaines préoccupations quant à la clinique de santé mentale pour les jeunes et à son futur emplacement. Encore une fois, aucun détail n'a été fourni. Tout à coup, les annonces se sont mises à pleuvoir lundi matin.

La ministre peut-elle nous dire précisément si le gouvernement a fait toutes ces annonces lundi en raison de la réalisation de sondages menés par CRA?

[Original]

L'hon. M. Melanson : Je demande au chef de l'opposition s'il est d'accord avec les investissements que nous faisons au Nouveau-Brunswick, en tant que gouvernement provincial. Jour après jour, les parlementaires du côté de l'opposition continuent à dire qu'ils sont contre le budget d'immobilisations, mais, quand il s'agit de dossiers concernant spécifiquement leur circonscription, ils veulent que de l'argent y soit investi.

Êtes-vous d'accord, oui ou non, pour que nous investissions stratégiquement en nous basant sur le Système de gestion des actifs? Les investissements faits en matière d'immobilisations stimulent l'économie et nous permettent de nous assurer que les gens du Nouveau-Brunswick ont des infrastructures adéquates. Le budget a été déposé en décembre, et, depuis lors, plusieurs annonces ont été faites au Nouveau-Brunswick, que ce soit à Saint John, dans la Péninsule acadienne, dans le Sud-Est ou dans la région de Fredericton. Partout au Nouveau-Brunswick, des investissements sont faits au nom des gens du Nouveau-Brunswick.



[Traduction]

M. Fitch : Le tout est lié au fait que CRA fasse un sondage cette semaine. Voilà pourquoi les ministres ont fait les annonces en question.

Vendredi matin et après-midi, pendant l'étude des prévisions budgétaires, le ministre de la Santé a pris la parole. Il parlait de la santé mentale à la fin de la Semaine de la santé mentale. Devinez quoi! Il n'a jamais mentionné l'emplacement du centre pour les jeunes. Lorsque des questions lui ont été posées à ce sujet, il a répondu qu'aucune décision n'avait été prise. Tout à coup, lundi matin, une décision avait été prise.

À mesure que nous observons les gens du gouvernement continuer de tenter de limiter les dégâts et de s'effondrer par eux-mêmes, nous commençons même à voir d'anciens ministres libéraux se prononcer et remettre en question leur capacité de prendre des décisions. Nous avons vu l'ancien ombudsman et défenseur des enfants et de la jeunesse, Bernard Richard, qui est un ancien député et ministre libéral. Il critique le gouvernement actuel pour sa prise de décision.

Le ministre peut-il dire aux gens à la Chambre s'il s'agit d'une décision strictement politique ou si la décision a été prise pour une autre raison quelconque?

L'hon. M. Boudreau : La décision a été réfléchi. La décision est très claire.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Boudreau : La décision est fondée sur de nombreux renseignements au sujet de ce qui s'est passé au cours des dernières années. En 2011, Bernard Richard et Shirley Smallwood ont publié un rapport, et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis.

Ce que je trouve intéressant, c'est d'entendre le chef de l'opposition prendre la parole et remettre en question l'emplacement du centre alors que, il y a quelques semaines, j'ai eu une conversation avec la personne assise à ses côtés, soit la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre. Elle a déjà été ministre de la Santé et ministre du Développement social et a enclenché le processus en question sous l'ancien gouvernement. Je lui ai demandé son avis, et elle a dit que Campbellton était le bon emplacement où aménager le centre. Les parlementaires du côté de l'opposition devraient peut-être se consulter avant de soulever des questions à cet égard à l'Assemblée législative.

M. Fitch : Encore une fois, les parlementaires d'en face applaudissent parce que le ministre de l'autre côté déforme des propos. Il reste que, l'autre jour, le ministre a dit qu'aucune décision n'avait été prise. Voilà le manque de respect pour les prévisions budgétaires dont font preuve les gens d'en face. Ils ne répondent pas aux questions. Ils ne fournissent pas les renseignements aux gens qui les veulent.



Voilà pourquoi Bernard Richard s'est prononcé et a remis en question la décision du ministre. Voilà de qui je parlais lorsque j'ai parlé de l'endroit précis et de la façon dont la décision a été prise à cet égard. Bernard Richard, un ancien ministre libéral qui a déjà appuyé le parti, demande au gouvernement : La décision est-elle simplement politique, et, si elle ne l'est pas, quels sont les critères qui la sous-tendent?

Je donne l'occasion aux gens du gouvernement actuel de se racheter. Je leur en ai donné l'occasion à maintes reprises. Ils pourraient annuler la ponction des actifs des personnes âgées, et, maintenant, ils peuvent expliquer à la population pourquoi ils ont pris la décision en question. Même des ministres libéraux les critiquent à cet égard.

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, je me demande pourquoi l'ancienne ministre de la Santé et ancienne ministre du Développement social ne me pose pas de telles questions. Il y a quelques semaines, nous avons eu une conversation ici même, et je lui ai demandé son avis étant donné que nous examinons les deux emplacements. Il y a des arguments en faveur de Moncton. Il y a des arguments en faveur de Campbellton. J'ai demandé son avis à l'ancienne ministre, et elle a été très claire. Elle a affirmé catégoriquement que Campbellton était l'emplacement tout indiqué pour le centre. Cela n'est pas la seule raison sur laquelle nous avons fondé notre décision, mais, selon moi, le chef de l'opposition doit dire la vérité sur le dossier en question.

De nombreuses preuves ont été présentées, et, pour diverses raisons, le projet a quelque peu évolué de son commencement à aujourd'hui. Au début, il devait s'agir d'un établissement communautaire du secteur privé. Or, l'ancien gouvernement a décidé qu'il devrait faire partie de l'appareil gouvernemental, et nous poursuivons le travail en ce sens. Au sein du système de soins de santé, la recommandation était que le centre soit situé à Campbellton.

M. Fitch : Il est assez fort que le député d'en face, le député de Shediac—Cap-Pelé, nous demande de dire la vérité. Pourquoi ne dites-vous pas la vérité au sujet du scandale Atcon? Vous avez l'occasion de le faire. Il est clair que les six d'Atcon ont le contrôle d'un petit Cabinet et que ce sont eux qui prennent les décisions ici.

Depuis le début, des gens nous disent qu'il s'agit d'une décision politique ; je vais donc donner au gouvernement, ici aujourd'hui, l'occasion de tirer les choses au clair auprès de la population. Déposez l'évaluation que vous avez réalisée. Déposez l'évaluation des trois emplacements qui ont été mentionnés, c'est-à-dire Campbellton, Fredericton et Moncton. Déposez un document sur les répercussions économiques pour les trois emplacements. Montrez clairement aux gens pourquoi la décision d'aménager le centre à Campbellton n'était pas politique, mais était fondée sur des faits, des critères ainsi que sur une évaluation vraiment indépendante d'un tel enjeu très important lié à la santé mentale chez les jeunes.

[Original]

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, je vais répéter ma réponse pour être certain que les parlementaires du côté de l'opposition comprennent la situation. À un moment donné, ce centre



était censé être construit par une tierce partie, soit le secteur privé, mais il a été déterminé que les lois régissant la protection de la vie privée ne permettraient pas que les choses se fassent de cette façon. L'ancien gouvernement a décidé que cet établissement devrait être construit par le gouvernement. Notre gouvernement a poursuivi dans ce sens, et c'est le ministère de la Santé qui en a la responsabilité. Ce dernier a rencontré les dirigeants des deux réseaux de santé, soit Horizon et Vitalité, et il a été entendu que le Réseau de santé Vitalité devrait être responsable de ce projet. Lorsque Vitalité a fait son analyse et a dû choisir entre Moncton et Campbellton, la recommandation a été que ce soit Campbellton, étant donné l'expertise et les ressources qui existent déjà dans cette région, avec la vision d'y créer un réseau d'expertise.

Garderies

M^{me} Dubé : On sait que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a eu une rencontre aujourd'hui avec les exploitants de garderies privées concernant la réduction de 2,4 millions de dollars à leur budget. Pour ce qui est de cette rencontre, vous avez dit que vous alliez les écouter. Alors, avez-vous bien compris et allez-vous revenir sur votre décision?

[Traduction]

L'hon. M. Boudreau : Je suis content de voir la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre à la Chambre aujourd'hui. J'aimerais qu'elle me pose une question au sujet du centre de santé mentale, car ce qu'elle m'a dit et les propos que tient son chef à la Chambre sont deux choses bien différentes. Il en va de même pour le député de Moncton-Nord-Ouest. Il dit une chose en privé à la ministre, puis dit quelque chose de tout à fait différent à la Chambre. Il est grand temps que les parlementaires du côté de l'opposition accordent leurs violons.

La même chose vaut pour les infrastructures. Les gens d'en face disent chaque jour à la Chambre que nous investissons trop dans les infrastructures, puis ils réclament de nombreux projets d'infrastructure dans la province. Ils font la même chose avec nos initiatives en matière de réduction budgétaire. Chaque jour à la Chambre, ils critiquent chacune de nos initiatives et affirment avoir un plan pour équilibrer les comptes. Qu'ils nous fassent part de leur plan. Qu'ils nous fassent part de leur position.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

[Original]

M^{me} Dubé : Je vais donner une seconde chance au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Il est très clair que nous sommes contre la décision d'aller chercher 2,4 millions de dollars dans les poches des exploitantes de garderies privées, ces femmes entrepreneures de partout dans la province.



À un moment donné, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance avait dit qu'il avait rencontré les exploitantes de garderies mais qu'il maintenait sa position ; il avait dit que sa position était ferme. La semaine dernière, le ministre a dit qu'il allait rencontrer de nouveau ces gens-là.

Je répète encore une fois ma question pour le ministre : A-t-il bien écouté mais surtout bien compris la détresse des gens en question? Suite à cette rencontre, est-il prêt à revenir sur sa décision d'aller chercher 2,4 millions dans les poches des femmes entrepreneures qui exploitent des garderies partout dans la province?

L'hon. M. Rousselle : Effectivement, je peux confirmer à la Chambre que j'ai eu l'occasion, ce matin, de rencontrer des représentants des propriétaires de garderies à but lucratif pour parler, évidemment, du Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité et que nous allons poursuivre le dialogue.

Tel que convenu, les personnes que j'ai rencontrées m'ont fourni plus d'information en ce qui a trait à la situation des garderies. Je tiens à préciser que nous avons prévu qu'elles me fourniraient de nouvelles données. Tel que promis, après avoir reçu ces données, je vais prendre le temps d'examiner cette information. Nous avons convenu que je leur reviendrais plus tard avec ma réaction. À l'heure actuelle, aucune autre rencontre n'est prévue, mais nous nous sommes engagés à discuter de nouveau de l'information qui m'a été fournie aujourd'hui.

Je tiens à vous rappeler que cet échange a été très productif, franc et ouvert, donc nous allons continuer à avancer dans cette voie.

M^{me} Dubé : Le ministre parle encore d'entreprises à but lucratif. L'objectif de ces rencontres... L'opposition se lève quotidiennement à la Chambre pour faire comprendre au ministre que les garderies privées du Nouveau-Brunswick ne sont pas des entreprises lucratives. Ces femmes qui exploitent ces entreprises sont venues nous voir la semaine dernière pour défendre leur point de vue une autre fois. Il y a eu deux rencontres, et le ministre parle encore d'entreprises à but lucratif.

Pour nous, ce sont des garderies privées qui ne réalisent pas de profits. Par contre, les propriétaires de ces entreprises ont à coeur le développement de la petite enfance et demandent au ministre de revenir sur sa décision de retirer 2,4 millions de dollars dans les poches des exploitantes de garderies.

Vous avez eu deux rencontres avec ces gens-là et vous avez maintenant des données en main ; votre but était-il seulement de les rencontrer pour pouvoir dire que vous l'avez fait? Aucune autre rencontre n'est prévue pour donner une décision finale à ces gens-là. Je vous donne la chance de nous dire si vous considérez la possibilité de revenir sur votre position et de redonner le montant de 2,4 millions à ces personnes.



[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Comme je l'ai dit, nous avons eu l'occasion d'avoir des échanges francs et sincères. Ce matin, ces gens-là m'ont fourni de nouvelles données auxquelles, selon eux, je dois porter une attention particulière.

Je tiens à préciser à la députée d'en face que nous sommes bel et bien en présence de garderies à but lucratif. Effectivement, il y a des garderies sans but lucratif ; il y a des garderies communautaires.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Dans ce cas-ci, nous parlons de garderies à but lucratif, donc elles ont la possibilité de réaliser des profits. Je pense qu'il faut bien regarder les définitions existantes avant de tenter de me faire la leçon, comme l'opposition semble vouloir le faire aujourd'hui.

Cela étant dit, je vous rappelle que nous avons investi 400 000 \$ dans le programme en question. Nous allons continuer à investir et nous sommes fiers de nos investissements dans le domaine de la petite enfance.

[Traduction]

Évaluations

M. B. Macdonald : Ma question s'adresse au ministre des Services gouvernementaux. À cette période-ci de l'année, les gens reçoivent leur facture d'impôt foncier. Cette année, un certain nombre de personnes de ma circonscription ont remarqué des hausses importantes, surtout dans la région entourant le lac Yoho et dans d'autres secteurs.

Pendant l'étude des prévisions budgétaires, le ministre a révélé qu'il avait supprimé un poste à la direction des services d'évaluation foncière. Il s'agit d'une petite direction. Une seule personne pourrait avoir une influence déterminante. Je me demande si le ministre indiquerait maintenant à la Chambre : Qui est la personne dont le poste a été supprimé? Que faisait cette personne? Quelles économies ont été réalisées par la suppression de son poste?



L'hon. M. Doherty : Merci beaucoup de la question. Comme vous le savez, la *Loi sur l'évaluation* exige qu'une évaluation des biens réels à leur valeur réelle et exacte soit faite en janvier de chaque année. À la suite de cette évaluation, un montant de base est établi. Une fois établi, le montant de base est transmis à Environnement et Gouvernements locaux, puis aux municipalités, qui fixent le taux d'évaluation définitif.

M. B. Macdonald : Le ministre nous a donné un aperçu de la loi et du processus, mais il n'a pas répondu à ma question. Ma question porte sur les changements qu'il a apportés au personnel relevant de sa direction. Indiquera-t-il maintenant à la Chambre le nom, le titre et les tâches de la personne dont le poste a été supprimé ainsi que le montant qui a été économisé ainsi?

L'hon. M. Doherty : Merci beaucoup de la question. Comme vous le savez, c'est la Semaine de l'innovation. Nous avons apporté de belles modifications aux évaluations. Les données servant aux évaluations seront désormais transmises par télémesure ou satellite. Cela permettra de renforcer la fréquence et l'exactitude des évaluations afin que nous ne connaissions pas de telles hausses.

M. B. Macdonald : Merci. Je vais donner une autre chance au ministre de répondre à ma question fondamentale. Je suis préoccupé par le fait qu'il s'oriente vers un système plus automatisé, et c'est pourquoi je pose la question aujourd'hui. Le ministre a apporté un changement au sein de sa direction. Il a supprimé un poste. J'aimerais savoir de quel poste il s'agit, quelles tâches effectuait la personne et quelles économies ont été réalisées par la suppression de ce poste.

L'hon. M. Doherty : Encore une fois, je vous remercie beaucoup de la question. Nous avons été élus pour faire preuve de responsabilité financière en tant que gouvernement, et c'est ce que nous faisons en ayant recours à la technologie.

J'aimerais aussi vous rappeler que nous sommes au pouvoir depuis plus de 200 jours. Il s'agit d'une période palpitante. Nous avons créé 2 500 emplois. Nous avons élaboré la Stratégie emploi jeunesse. Nous avons travaillé en matière d'alphabétisation. Nous nous sommes penchés sur les contributions des parents pour les étudiants. Nous finançons les services en santé mentale, comme en atteste l'annonce faite ici ce matin. Nous travaillons dans la lutte contre la violence contre les femmes. Nous avons augmenté le salaire minimum. Alors, surveillez bien les 200 prochains jours.

Prêts du gouvernement

M. K. MacDonald : Beaucoup de questions se posent toujours au sujet de la vente de Co-op Atlantique. Nous ne savons pas combien d'emplois seront perdus dans notre province. Nous ne savons pas quelle incidence la situation aura pour les agriculteurs et les contribuables du Nouveau-Brunswick. Ma question aujourd'hui porte sur l'incidence pour les contribuables du Nouveau-Brunswick. Le ministre indiquerait-il à la Chambre quelles répercussions cette vente aura sur les prêts en cours que la province du Nouveau-Brunswick a accordés à Co-op Atlantique?



L'hon. M. Doucet : Je suis reconnaissant de la question du porte-parole qui commente mes dossiers. En tant que gouvernement, nous sommes bien conscients de l'importance de la coopérative au Nouveau-Brunswick et au sein de nos petites collectivités au Canada atlantique. Nous sommes bien au courant des enjeux qui se posent en ce qui concerne Co-op Atlantique. À l'heure actuelle, Co-op Atlantique est en train de nouer le dialogue avec les membres de son conseil d'administration et ses membres au sujet de la tenue d'un vote pour se départir des activités liées au commerce de détail et de l'essence.

Nous sommes bien au courant de la situation et nous comprenons les répercussions qu'elle pourrait avoir sur l'agriculture au Nouveau-Brunswick et même au Canada atlantique. Nous aimerions travailler avec la coopérative, mais nous comprenons aussi certaines des préoccupations que la coopérative continue d'avoir concernant la province. Nous travaillons actuellement avec elle.

M. K. MacDonald : De ce côté-ci de la Chambre, nous ne sommes pas certains que le ministre comprenne les répercussions que la vente aura pour nos agriculteurs, car nous ne croyons pas qu'une étude des répercussions économiques à cet égard ait en fait été réalisée. Ce que les Libéraux de l'autre côté de la Chambre comprennent effectivement, c'est comment céder une garantie de prêt au détriment des contribuables. Voilà pourquoi plus de 70 millions de dollars de l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick — de l'argent durement gagné par les contribuables du Nouveau-Brunswick — ont fini par être consacrés au projet du pont de Deh Cho, aux Territoires du Nord-Ouest, dans le cadre du scandale Atcon.

Ma question est la suivante : En tant que province, notre rang à titre de créancier a-t-il été changé pour faciliter la vente de Co-op Atlantique? C'est une question très simple : Notre rang de créancier a-t-il changé?

L'hon. M. Doucet : Je remercie le député d'en face de la question. Nous sommes bien au courant de la situation qui prévaut à Co-op Atlantique et nous continuons à travailler avec la coopérative. Nous comprenons l'importance de la coopérative dans nos collectivités, non seulement dans les collectivités du Nouveau-Brunswick, mais aussi dans toutes les collectivités du Canada atlantique, et nous connaissons son influence dans le secteur agricole.

Il est vraiment crucial pour nous de diversifier notre économie. Nous devrions consacrer notre temps à créer des emplois dans d'autres secteurs pour que nous ne comptions plus sur une seule source d'emplois. De bonnes nouvelles ont été annoncées aujourd'hui à Caraquet, plus précisément à Bas-Caraquet : 80 nouveaux emplois dans l'industrie de la construction navale. Pouvez-vous imaginer les perspectives qu'ouvre un contrat de 25 milliards de dollars comme celui qui est en vigueur à Halifax à l'heure actuelle et les perspectives que pourrait nous ouvrir la participation aux activités en cours? De belles possibilités s'offrent à Bas-Caraquet et à la Péninsule acadienne. Voilà des éléments auxquels nous devons travailler à mesure que nous progressons.

Je me demande simplement si les parlementaires du côté de l'opposition veulent que de telles



possibilités se concrétisent. J'aimerais qu'ils nous le disent.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. K. MacDonald : De ce côté-ci de la Chambre, nous voulons savoir et comprendre comment le gouvernement actuel évalue ce qui constitue un plan d'avenir pour un emploi. La somme offerte par emploi est de 49 350 \$ à Bas-Caraquet, alors qu'elle est de 9 117 \$ à St. Stephen. Nous ne comprenons pas les critères, et le ministre refuse de les présenter ici, à la Chambre.

Les parlementaires du côté du gouvernement actuel, surtout le groupe de six ministres qui ont joué un rôle dans le scandale Atcon, ont la réputation de gaspiller l'argent des contribuables comme s'il s'agissait d'une épreuve olympique. Ils veulent gagner la médaille d'or. Comme je l'ai déjà dit, la mauvaise gestion libérale a coûté 70 millions de dollars en raison du scandale Atcon.

Les contribuables du Nouveau-Brunswick perdront-ils de l'argent par suite de la vente de Co-op Atlantique?

L'hon. M. Doucet : Je remercie le député d'en face. De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très conscients de l'historique et des relations de la coopérative au Canada atlantique, et nous continuerons de travailler avec elle.

Parallèlement, nous continuerons à créer des emplois et à donner aux gens les possibilités qu'il faut pour créer des emplois. J'espère que les gens d'en face appuient la construction du débarcadère pour barges à Saint John. Voilà une autre possibilité qui se présente. Il s'agit d'une possibilité de regroupement en grappes. C'est une occasion en or de créer une grappe d'entreprises à Saint John pour diversifier l'économie dans le secteur du parc industriel.

Une annonce concernant Advanced Heli Core a aussi été faite il y a quelques semaines à peine. L'entreprise fabriquera des appareils de forage transportables par hélicoptère qui pourront fonctionner toute l'année dans le climat de l'Alberta. Des possibilités se présentent ici même, au Nouveau-Brunswick. Robin Fournier, le propriétaire de la compagnie, a affirmé avoir choisi le Nouveau-Brunswick parce qu'il connaît la collectivité.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Négociations collectives

M. Jody Carr : Les membres de la section locale 2745 du SFCP, qui représentent le personnel de soutien en éducation, dont les assistants en éducation, et le personnel de soutien administratif des districts scolaires, sont sans contrat depuis des mois. Les personnes en question sont maintenant prêtes à retourner à la table des négociations. Toutefois, le gouvernement a annulé les prochaines réunions parce qu'il ne sait pas, apparemment, ce qu'il vise dans ces négociations. Nous voulons obtenir des éclaircissements.



Les représentants de la section locale 2745 du SCFP sont dans les tribunes cet après-midi. Ils viennent souvent assister aux travaux de l'Assemblée législative. Le gouvernement pourrait-il dire pourquoi les réunions ont été annulées? Est-ce parce que le gouvernement n'est pas sûr de la suite à donner?

[Original]

L'hon. M. Landry : En réponse à la question, je vous précise que nous négocions avec 24 groupes différents partout dans la province, qui représentent 45 654 employés, si ma mémoire est bonne. Nous avons tenu des réunions avec différents syndicats, et ces rencontres se poursuivent.

Jusqu'à présent, la collaboration entre les syndicats et notre gouvernement a été bonne de part et d'autre. Je dois dire que, pendant notre mandat actuel, nous devons toucher 23 des 24 groupes avec lesquels nous devons négocier. C'est ce que nous allons continuer à faire pour essayer de faire en sorte que ces gens soient bien représentés et bien payés, et que, au bout du compte, nous ayons, en tant que gouvernement, de bonnes chances de négocier avec ces gens-là.

Habituellement, les négociations ne se mènent pas à la Chambre ni dans les journaux, elles se font autour d'une table. Pour revenir à ce qu'a dit le député d'en face, si les syndicats ont des problèmes avec le ministère ou avec moi, ils n'ont simplement qu'à m'appeler.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Jody Carr : La section locale 2745 du SCFP représente les assistants en éducation et le personnel de soutien en éducation. La grande majorité d'entre eux travaillent avec les élèves les plus vulnérables de notre système d'éducation, et ils sont sans contrat depuis assez longtemps.

De plus, le gouvernement actuel est au pouvoir depuis plus de six mois. Des gens de ma circonscription se sont fait dire que les réunions avaient été annulées parce que le gouvernement ne connaît pas le mandat qu'il doit remplir en ce qui concerne les négociations. Est-il acceptable que six mois se soient écoulés et que le gouvernement ne sache toujours pas quel est son mandat de négociation? Le premier ministre et le Cabinet n'ont-ils pas remis au ministre des Ressources humaines une enveloppe de mandat pour qu'il négocie de façon éclairée et ouverte avec la section locale 2745 du SCFP ou avec tous les syndicats, d'ailleurs?

Le ministre a l'occasion de fournir des précisions sur la question. Les membres du personnel de soutien en éducation sont d'une grande importance, car ils travaillent avec des élèves très vulnérables.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Tout d'abord, je dois clarifier un élément. Le député d'en face qui a posé la



question a fait partie du gouvernement pendant quatre ans, et nous ne pouvons pas vous dire le nombre de personnes — un nombre qui comprenait les agents des services correctionnels — qui étaient sans contrat sous le gouvernement précédent. Nous avons pu remédier à la situation en six mois grâce au travail du ministre.

Nous sommes au pouvoir depuis six mois. Nous demandons aux syndicats de faire preuve de patience. Nous veillerons à entretenir un bon dialogue avec eux au sujet de la façon dont nous procéderons, laquelle consistera à fournir de bons services aux gens du Nouveau-Brunswick et à respecter nos obligations et responsabilités sur le plan financier. Je demande aux syndicats de faire preuve de patience, car nous communiquerons certainement bientôt avec eux.

Je dois toutefois dire que, jour après jour, nous entendons à l'Assemblée législative les gens de l'opposition parler comme si la situation aurait été réglée s'ils avaient pu rester deux semaines de plus au pouvoir. Rappelons aux gens le contexte propre à l'époque du gouvernement précédent. Aucun emploi n'a été créé. Les comptes n'étaient pas équilibrés malgré les promesses en ce sens. La stratégie de réduction du déficit n'a pas fonctionné, et il n'y avait certainement aucun plan pour remettre la province sur les rails.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

